



Projet éducatif 2019-2022

Adopté par le Conseil d'établissement le 10 juin 2019



Table des matières

Le mot de la direction	Page 3
Notre démarche de projet éducatif.....	Page 4
Le processus de consultation	Page 5
Notre vision et nos valeurs.....	Page 6
Notre contexte	Page 7
Nos enjeux	Page 8
Nos enjeux, nos orientations, nos objectifs, nos indicateurs et nos cibles.....	Page 9
La cohérence de notre projet éducatif avec le PEVR	Page 10
Le suivi et l'évaluation de notre projet éducatif	Page 11

Le mot de la direction

Au cours de la dernière année, l'école Montagnac, bâtiment du lac et de la montagne, a amorcé une démarche réflexive pour la réussite éducative de ses élèves. Depuis l'automne 2018, les écoles de la province procèdent à la préparation de leur projet éducatif. Ce dernier découle de la Politique vers la réussite éducative qui a été mise en place en 2017. Cette politique encourage la collaboration entre tous les partenaires qui peuvent avoir un impact positif sur la réussite des jeunes. C'est pour cette raison que l'école Montagnac a sollicité la participation de ses élèves, de leur famille, des membres de son personnel et de ses partenaires de la communauté. Ils ont été questionnés par sondage ou par groupes de discussion, afin de dégager un portrait représentatif de notre milieu. Par la suite, le comité de pilotage a débuté son analyse réflexive. Celui-ci a fait un travail d'envergure pour s'assurer de ressortir les éléments qui caractérisent notre école : un milieu Montagn'actif où on apprend à se retrouver les manches, à faire preuve de persévérance et de tolérance. Un milieu qui encourage le travail d'équipe et nourrit le sentiment d'appartenance.

Aujourd'hui, nous vous invitons à prendre part activement à la mise en œuvre de notre projet éducatif. Il est le reflet de notre école et c'est avec enthousiasme qu'ensemble, nous nous mobiliserons pour la réussite éducative de chacun de nos élèves. Les trois valeurs suivantes guideront nos réflexions et nos actions tout au long de ce cheminement : persévérance, collaboration et dépassement de soi.

Nous souhaitons remercier les membres du comité de pilotage pour leur engagement dans la démarche associée au projet éducatif :

Madame Chantal Primeau, directrice de l'école Montagnac

Madame Catherine Boivin, directrice adjointe, bâtiment du lac

Madame Émilie Goupil, directrice adjointe, bâtiment de la montagne

Madame France Gareau, enseignante, bâtiment de la montagne

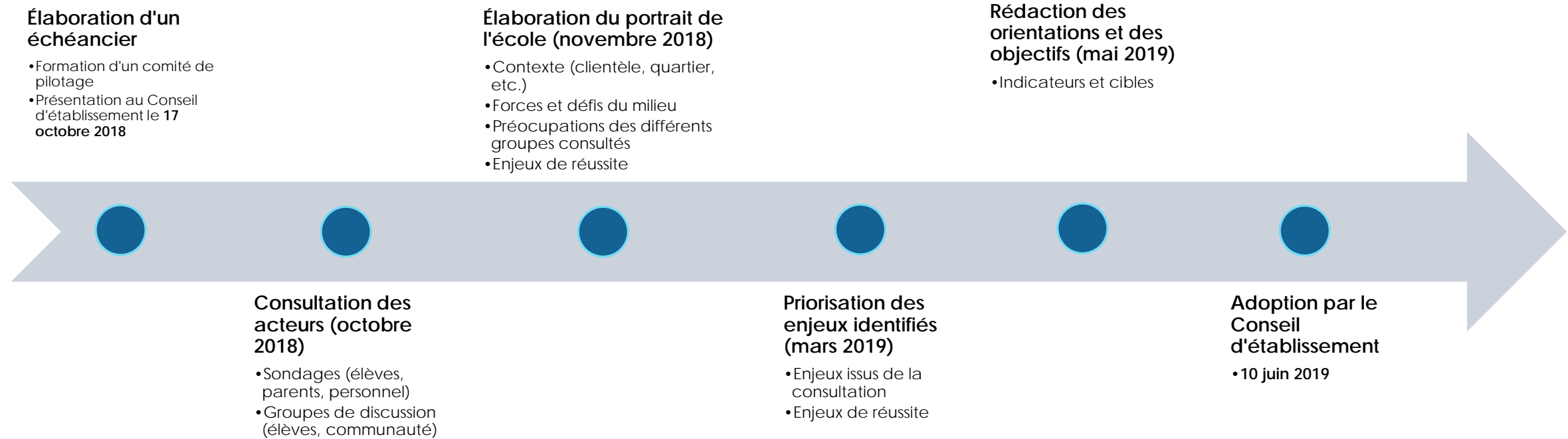
Monsieur Marc Laberge, enseignant, bâtiment du lac

Madame Geneviève Lessard, enseignante, bâtiment de la montagne

Madame Ève Martin, enseignante, bâtiment du lac

Madame Véronique Morneau, enseignante, bâtiment du lac

Notre démarche de projet éducatif



Le processus de consultation

Groupes consultés	Élèves	Parents	Personnel	Communauté
Modalités de consultation	Groupe de discussion 6 questions 20 élèves de la 2 ^e année à la 6 ^e année	Sondage en ligne 22 questions 250 répondants	Sondage en ligne 36 questions 63 répondants	Groupe de discussion 5 questions 12 participants
Principales préoccupations	Le personnel s'entend pour transmettre clairement leurs attentes comportementales et académiques aux élèves. Les activités d'apprentissage suscitent l'engagement des élèves.	L'école s'assure de développer le plein potentiel des élèves. La collaboration est favorisée par le climat de confiance entre l'école et la famille.	Le personnel a accès à toutes les formations nécessaires pour accompagner l'élève dans son cheminement scolaire. Les enseignants ont un souci d'arrimage des pratiques entre les cycles (lecture, écriture, stratégies, etc.). Le personnel a le souci de se perfectionner.	Les partenaires externes ont le souci de faire des transitions de qualité. L'école et les partenaires ont une communication constante pour l'arrimage de thématiques.
Forces du milieu	L'élève a sa place pour s'exprimer. Le personnel est dynamique.	L'école offre une panoplie d'activités parascolaires. L'école communique de façon régulière avec les parents.	Les nombreux projets vécus. Les enseignants ont une planification qui permet de développer le potentiel des élèves.	L'école encourage les projets de collaboration avec la communauté. Les partenaires collaborent pour le prêt des plateaux d'activités.

Notre vision, nos valeurs

Notre vision

« Travaillons en concertation pour l'éclosion de plusieurs passions ! »

Nos valeurs

Valeur	Définition	Manifestation
Dépassement de soi	S'engager dans une démarche pour se dépasser, pour aller au-delà de ses limites et de ses possibilités.	<ul style="list-style-type: none">• Les élèves sont actifs dans leurs apprentissages.• Le goût de l'effort est valorisé par tous.• La réussite de chaque élève est une responsabilité partagée.
Collaboration	Travailler en collégialité pour mettre en place des conditions favorables à l'aboutissement d'un projet et à l'épanouissement de chacun.	<ul style="list-style-type: none">• Les approches collaboratives sont valorisées.• Les projets communs sont une occasion de mobiliser les acteurs du milieu.
Persévérance	Fournir des efforts constants pour vivre des réussites à la hauteur de son potentiel.	<ul style="list-style-type: none">• Les élèves prennent des risques.• Les élèves n'hésitent pas à demander de l'aide.• L'erreur est une occasion d'apprentissage.

Notre contexte

Notre école

- Notre école est située dans la municipalité de Lac-Beauport (MRC Lac-Beauport).
- C'est un milieu plutôt favorisé (indice de milieu socio-économique : 2).
- Les deux bâtiments regroupent environ 800 élèves.

Nos élèves

- 35 groupes (préscolaire 5 ans à 6^e année), dont 5 groupes de préscolaire 5 ans.
- Utilisation importante du service de garde (près de 85 % des élèves)
- Pourcentage d'élèves HDAA : 8 %
- Pourcentage d'élèves ayant un plan d'intervention : 12 %

Notre offre de service

- Depuis septembre 2004, les élèves de 6^e année vivent l'expérience de l'anglais intensif.
- Nos activités parascolaires : cheerleading, hockey, ligue de soccer (service de garde), ligue d'improvisation, théâtre, ski, cross-country, mini-volley, danse, multisports, basketball.

Nos ressources

- 1 direction et 2 directions adjointes
- 35 enseignants titulaires
- 7 enseignants spécialistes
- Services complémentaires : 2 orthopédagogues, 1 orthophoniste, 1 psychoéducatrice, 1 psychologue, 1 ergothérapeute
- 5 techniciennes en éducation spécialisée
- 31 éducatrices en service de garde
- 2 techniciennes en service de garde
- 1 éducatrice classe principale en service de garde
- 3 secrétaires
- Appareils technologiques : ratio de 1 appareil pour 8 élèves (65 iPad, 20 robots, 25 Chromebook)

Nos enjeux

Enjeu 1 : Le développement de la compétence résoudre une situation problème mathématique au primaire

- Résultats aux épreuves ministérielles en 6^e année;
- Écart entre les niveaux et les cycles à la compétence résoudre une situation problème mathématique au primaire;
- Enseignement explicite de la méthodologie de la résolution de problème;
- Compréhension commune des critères d'évaluation.

Enjeu 2 : La maîtrise de la langue chez nos élèves

- Nombre d'élèves utilisant les outils d'aides technologiques;
- Nombre d'élèves ayant un suivi par sous-groupe de besoin en écriture;
- Écart de réussite entre les garçons et les filles à la compétence « écrire des textes variés »;
- Résultats aux épreuves ministérielles en 4^e et en 6^e année;
- Harmonisation des pratiques pédagogiques reliées à l'écriture.

Enjeu 3 : Des méthodes pédagogiques efficaces pour la réussite des élèves

- Activités de perfectionnement organisées en lien spécifique avec les besoins des élèves;
- Outiller le personnel de l'école pour répondre aux besoins des élèves;
- Application des pratiques favorisant l'apprentissage des élèves.

Enjeu 4 : Des interventions cohérentes qui se poursuivent dans le temps

- Souci d'arrimage des pratiques entre les cycles et les niveaux (lecture, écriture, stratégies, etc.);
- Concertation entre le personnel du service de garde et les enseignants;
- Diffusion des informations entre tous les acteurs;
- Participation active de tous pour l'application des décisions communes.

Enjeu 5 : Des services de qualité au bénéfice des élèves

- Assurer des activités de transition qui répondent aux intérêts des élèves. (Récréation, service de garde);
- Faciliter l'accès à toutes les informations nécessaires pour accompagner l'élève dans son cheminement scolaire;
- Maintenir un service diversifié pour les activités parascolaires.

Enjeu 6 : Le bien-être physique et psychologique des élèves

- Demande ministérielle.

Nos enjeux, nos orientations, nos objectifs et nos indicateurs

Enjeu	Objectif	Indicateur	Situation actuelle	Cible 2022
Orientation 1 : Renforcer les compétences des élèves en mathématique et en français				
Le développement de la compétence résoudre une situation problème mathématique au primaire	Augmenter le pourcentage d'élèves ayant 76 % et plus à la compétence <i>résoudre une situation problème mathématique</i> .	Comptabiliser le nombre d'élèves ayant 76% et plus à la compétence <i>résoudre une situation problème mathématique</i> à chaque niveau.	1 ^{re} année : 92 % 2 ^e année : 85 % 3 ^e année : 77 % 4 ^e année : 79 % 5 ^e année : 66 % 6 ^e année : 65 %	Augmentation annuelle
La maîtrise de la langue chez nos élèves	Augmenter le pourcentage d'élèves ayant 76 % et plus à la compétence <i>écrire des textes variés</i> .	Comptabiliser le nombre d'élèves ayant 76% et plus à la compétence <i>écrire des textes variés</i> à chaque niveau.	1 ^{re} année : 85 % 2 ^e année : 87 % 3 ^e année : 74 % 4 ^e année : 71 % 5 ^e année : 57 % 6 ^e année : 59 %	Augmentation annuelle
Des méthodes pédagogiques efficaces pour la réussite de nos élèves	Améliorer l'engagement des élèves.	Nombre de comités en lien avec des méthodes pédagogiques efficaces. Taux de participation aux activités de perfectionnement.	À définir	Augmentation annuelle
Orientation 2 : Favoriser la concertation et le déploiement des ressources afin de développer le plein potentiel de chaque élève				
Des interventions cohérentes qui se poursuivent dans le temps	Augmenter le taux de satisfaction des intervenants quant à l'arrimage des pratiques.	Nombre de rencontres entre le service de garde et des membres de l'équipe-école. Nombre d'outils communs développés en lien avec les pratiques pédagogiques. Nombre d'outils communs développés en lien avec l'arrimage des règles de vie entre le service de garde et l'école.	À définir	Augmentation annuelle

Enjeu	Objectif	Indicateur	Situation actuelle	Cible 2022
Orientation 2 : Favoriser la concertation et le déploiement des ressources afin de développer le plein potentiel de chaque élève				
Des services de qualité au bénéfice des élèves	Améliorer les mécanismes de communication des besoins des élèves entre les membres du personnel.	Nombre d'élèves ayant bénéficié des services complémentaires. Taux de satisfaction du personnel en lien avec le partage des informations.	À définir	Augmentation annuelle
Orientation 3 : Faire de l'activité physique 60 minutes par jour				
Activité physique	Faire de l'activité physique au moins 60 minutes par jour à tous les niveaux.	Nombre de minutes d'activité physique par jour.	À définir	60 min/ jour

La cohérence de notre projet éducatif avec le PEVR

- Lors de l'élaboration des sondages destinés aux différents groupes concernés (parents, élèves, personnel et communauté), nous avons choisi des questions en lien notamment avec les orientations du PEVR :
 - **Services de qualité**
 - **Accès à des ressources diversifiées**
 - **Concertation et collaboration**
 - **Cohérence et continuité des interventions**
 - **Activité physique**

- Nos enjeux de réussite scolaire ont été identifiés à partir des objectifs du PEVR :
 - **Diplomation et qualification** : Augmenter le taux de diplomation et qualification des élèves après 7 ans au secondaire
 - **Équité** : Réduire les écarts de réussite (garçons-filles, EHDAA, immigrants)
 - **Cheminement scolaire** : Réduire le retard des élèves à l'entrée au secondaire
 - **Maîtrise de la langue** : Augmenter le taux de réussite aux épreuves MEES d'écriture (4^e année, 6^e année, 2^e secondaire)
 - **Milieu de vie** : Faire en sorte que les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant.

Enjeux de notre projet éducatif	Orientations ou objectifs du PEVR
Le développement de la compétence <i>résoudre une situation problème mathématique</i> au primaire	Objectif du PEVR : Diplomation et qualification
La maîtrise de la langue chez nos élèves	Objectif du PEVR : Maîtrise de la langue
Des méthodes pédagogiques efficaces pour la réussite de nos élèves	Orientation du PEVR : Services de qualité
Des interventions cohérentes qui se poursuivent dans le temps	Orientation du PEVR : Cohérence et continuité des interventions
Des services de qualité au bénéfice des élèves	Orientation du PEVR : Services de qualité
Activité physique	Orientation du PEVR : Activité physique

Le suivi et l'évaluation de notre projet éducatif

A) Transmission et diffusion du projet éducatif

- Le conseil d'établissement doit transmettre le projet éducatif à la Commission scolaire au plus tard le 14 juin 2019 et la Commission scolaire dispose d'un délai de 60 jours pour demander que des modifications y soient apportées ou pour en différer la publication.
- Le conseil d'établissement diffuse le projet éducatif auprès des élèves et du personnel une fois le délai de 60 jours expiré. Il le dépose également dans le site Internet de l'établissement, en version PDF, pour que toute personne intéressée puisse y avoir accès rapidement.
- Le projet éducatif est présenté à l'assemblée générale annuelle des parents en début d'année.

B) Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

L'établissement doit ensuite mettre en œuvre les engagements pris dans le projet éducatif en suivant les étapes suivantes :

- Convenir annuellement avec l'équipe-école des moyens qui seront appliqués pour atteindre les objectifs et les cibles établis.
- Faire approuver les moyens retenus par la direction de l'établissement.
- Élaborer des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place.
- Adapter, au besoin, les moyens selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus.
- Poursuivre le travail avec les membres du conseil d'établissements et les collaborateurs engagés dans l'élaboration du projet éducatif : les tenir informés en leur présentant les moyens retenus et les résultats obtenus. Les moyens retenus n'ont pas à être approuvés par ces personnes.
- Mettre à jour le projet éducatif, au besoin.
- Entreprendre les travaux d'élaboration du prochain projet éducatif durant l'année 2021-2022.

C) Reddition de compte du projet éducatif

- La reddition de compte consiste à évaluer le projet éducatif et à présenter le résultat de cette évaluation à la communauté.
- L'établissement se doit de suivre et d'analyser le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser ces engagements.
- L'évaluation du projet éducatif se fait sur une base annuelle.
- Le conseil d'établissement doit transmettre de l'information à la communauté éducative sur les choix effectués par l'équipe-école et les résultats obtenus.